

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

---

MESURES D'URGENCE POUR ASSURER LA RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER  
AGRICOLE - (N° 3853)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE102

présenté par  
M. Sempastous, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 7, après le mot :

« décret »,

insérer les mots :

« en Conseil d'État ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient que le projet de décret soit soumis au Conseil d'État.